



ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Allianz

Profil Entreprise

Entreprendre en confiance.



Pour faire face à l'imprévu, tout est anticipé

Un incendie, un vol, une mise en cause de votre responsabilité par un client, des litiges avec vos salariés, clients ou fournisseurs... Votre entreprise est exposée à une grande variété de risques. Allianz Profil Entreprise regroupe des garanties essentielles et de précieux services pour protéger votre activité ⁽¹⁾.

Reposez-vous sur le conseil et l'expertise d'Allianz

Pour faciliter le choix de vos garanties, Allianz Profil Entreprise vous propose un pack qui comprend toutes les garanties essentielles :

- Dommages aux biens, pertes d'exploitation, responsabilité civile de l'entreprise, défense pénale et recours suite à accident, assistance.

Dans tous les cas de figure, vous serez conseillé en fonction de votre activité :

- Pour des risques plus importants ou spécifiques, le choix de garanties vous permet de renforcer et d'affiner votre protection.
- La visite de vos locaux permet de bien vous conseiller sur les garanties utiles ainsi que sur les mesures de prévention à adopter.
- À tout moment, vous pouvez compter sur la proximité de professionnels Allianz aptes à faire face à toutes les situations.



Des solutions pour chacun de vos besoins

Vos besoins	Les solutions Allianz
Protéger votre activité et votre outil de travail contre les risques de destruction accidentelle (incendie, dégâts des eaux, vol...).	Garanties de Dommages aux biens très couvrantes notamment avec le pack d'options haut de gamme Complément Plus.
Faire face aux frais supplémentaires et à la baisse de chiffre d'affaires occasionnée par un sinistre de dommages aux biens.	Garantie Pertes d'exploitation.
Être défendu et garanti en cas de mise en cause y compris en cas de mise en cause personnelle du dirigeant.	Garanties Responsabilité civile de l'entreprise et des Dirigeants et des Mandataires Sociaux.
Être assisté et déchargé des frais judiciaires.	Garantie Défense Pénale et Recours Suite à Accident.
Être bien accompagné au quotidien et après sinistre.	Assistance (hotline informatique, infos juridiques, gardiennage, accompagnement psychologique...) en complément des garanties d'assurance.
Être défendu et maîtriser le coût et le temps passé sur des litiges.	Option Protection juridique.
Cibler votre protection en fonction de vos spécificités et exigences.	Garanties optionnelles, et clauses d'adaptation.
Renforcer les moyens de protection de votre entreprise.	Mise en relation avec des professionnels de la télésurveillance.

(1) Les garanties présentées s'exercent dans les conditions prévues au contrat.



Allianz : une expertise au service de chacun d'entre vous

De la prévention à l'indemnisation, la valeur ajoutée Allianz

Avec Allianz, vous bénéficiez d'une grande **expertise technique**, tant en prévention des risques qu'en indemnisation.

Les solutions en **prévention** proposées sont économiquement réalistes et assurent la sécurisation de vos biens et responsabilités.

Une telle politique conforte l'image de votre entreprise et la rend plus attractive pour vos clients, actionnaires et salariés.

En cas de sinistre, vous pouvez vous reposer sur une **assistance** des plus efficaces pendant cette période critique.

Allianz se mobilise pour la **reprise des conditions normales d'exploitation**. Bien souvent, une avance au titre de vos garanties Pertes d'Exploitation est accordée⁽²⁾ en complément de l'indemnisation des dommages aux biens.

Si la reconstruction de vos locaux s'avère nécessaire, le recours à des locaux temporaires peut même être étudié pour vous aider à poursuivre votre activité et garder la confiance de vos clients.

La large gamme de solutions vous permet d'avoir un interlocuteur unique pour toutes vos assurances.

155 000 collaborateurs

Une des meilleures solvabilités et notations financières du marché

70 pays d'implantation, sur les 5 continents

Un des leaders mondiaux de l'assurance

Plus de 126 millions de clients

(2) Sur demande et acceptation par Allianz, comme indiqué aux Dispositions Générales du contrat.

Deux formules pour une solution simple ou sur mesure

Entreprises concernées	
Chiffre d'affaires maximum :	2 000 000 €
et	
Superficie maximum :	1 500 m ²
et	
Valeur maximum des existences en matériels et marchandises :	1 000 000 €

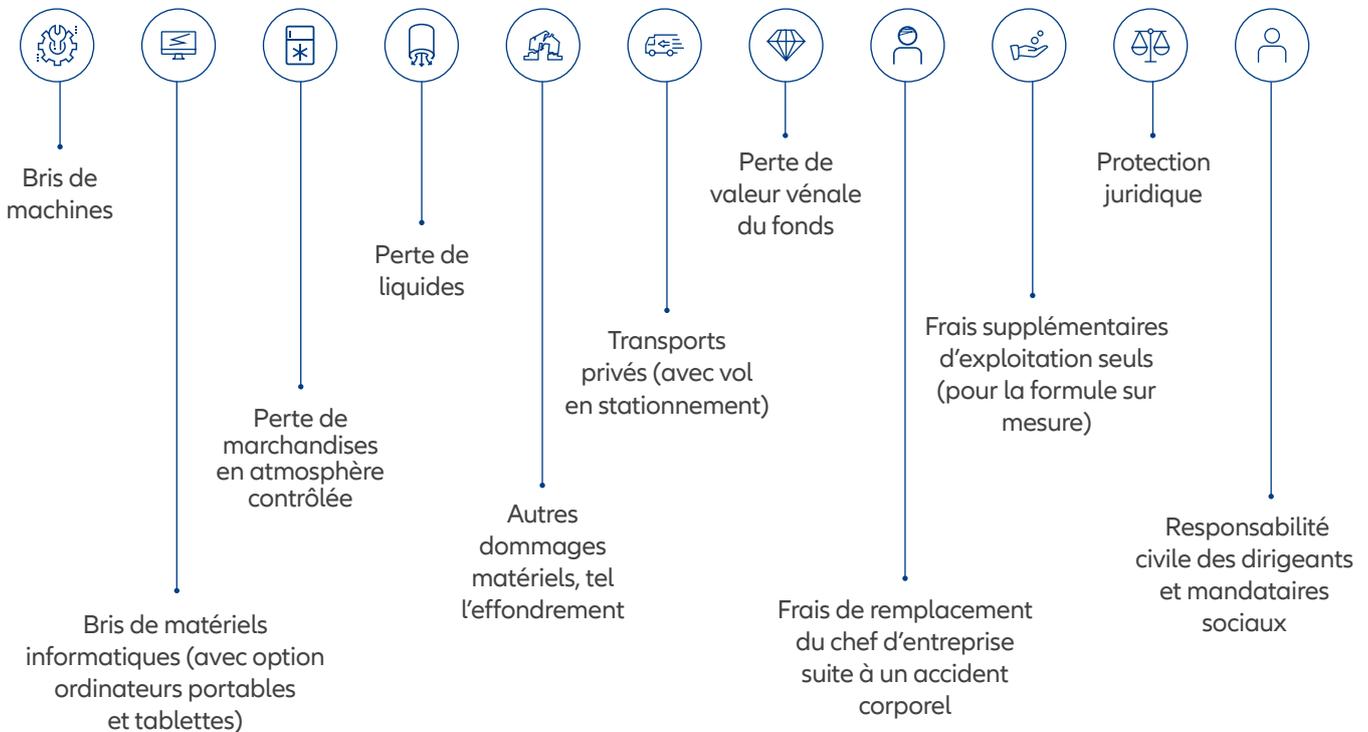
Entreprises concernées	
Chiffre d'affaires ou marge brute maximum :	5 000 000 €
et	
Superficie maximum :	3 000 m ²
et	
Valeur maximum des existences en matériels et marchandises :	3 000 000 €

Formule Qualité	
Proposée pour de nombreuses activités Un pack de garanties essentielles avec un rapport qualité/prix optimal	
Incendie	Un plafond d'indemnisation identique quel que soit l'événement pour couvrir vos matériels et marchandises (1 M€ maxi, pertes pécuniaires et frais complémentaires consécutifs en sus).
Dégâts des eaux	
Tempête, grêle, neige	
Catastrophes naturelles	
Attentats	Assistance au quotidien et en cas de sinistre incluse.
Dommages électriques	50% du capital Incendie.
Vol/Vandalisme	50% du capital Incendie ou garantie limitée aux détériorations immobilières.
Bris de glaces et enseignes	10 000 € minimum.
Pertes d'exploitation	À hauteur de 100% du CA HT déclaré.
Responsabilité civile et Défense Pénale et Recours Suite à Accident	

Formule sur mesure	
Même les garanties essentielles sont à la carte, au plus proche de vos besoins	
Incendie	Un plafond d'indemnisation au choix et commun à ces événements pour couvrir vos matériels et marchandises.
Tempête, grêle, neige	
Catastrophes naturelles	La formule inclut aussi des pertes pécuniaires et frais complémentaires consécutifs ainsi que l'assistance au quotidien et en cas de sinistre.
Dégâts des eaux	Pour chaque garantie, votre plafond d'indemnisation est défini en fonction de vos besoins.
Dommages électriques	
Vol/Vandalisme	
Vol limité aux détériorations	
Bris de glaces et enseignes	
Pertes d'exploitation	
Frais supplémentaires d'exploitaiton seuls	
Responsabilité civile et Défense Pénale et Recours Suite à Accident	

Pour optimiser votre protection

Les garanties optionnelles



Des renforts d'indemnisation du package complément plus



Notamment en cas d'incendie, vol, vandalisme, bris de glaces, bris de machines, dommages lors du chargement ou déchargement de biens assurés,...

- Valeur de reconstruction à neuf des locaux, (déduction faite de la seule part de vétusté dépassant 33 %).
- Rééquipement à neuf : jusqu'à 10 ans après la mise en service du matériel. À l'exception des dommages électriques ou de bris de matériel informatique : 8 ans (5 ans en l'absence de contrat de maintenance).
- Doublement du plafond de frais de clôture et de gardiennage de la garantie Vol / Vandalisme.
- Montant garanti en Vandalisme porté à hauteur du capital Incendie.



Sur vos biens situés sur le site assuré mais à l'extérieur du bâtiment : vos barrières automatiques d'accès, les bornes de recharge pour véhicules électriques, y compris les cas de vol de carburant, d'équipement de surveillance et de climatisation extérieurs, des biens situés dans un abri de chantier, ...



Si la garantie Vol/Vandalisme n'a pas été souscrite, des garanties sont néanmoins accordées sur les dommages matériels et détériorations immobilières.



Une meilleure protection face aux dégâts des eaux et inondations non déclarées catastrophes naturelles. Avec, par exemple, le doublement des montants garantis pour les frais de recherche de fuites ou d'infiltrations d'eau.

Les clauses d'adaptation à votre activité

Par exemple :

- Valeur du contenu des locaux plus élevée pendant une période de l'année.
- Remboursement des frais de retrait de produits livrés.
- Période d'indemnisation prolongée à 24 mois pour la garantie Pertes d'exploitation.
- Exportation vers les USA/Canada.

Allianz Profil Entreprise pour reprendre votre activité au plus vite

“ Notre assureur a été très réactif suite à l’incendie...
il a assuré, c’est le cas de le dire !

Évelyne N. - Présidente de
Boulevard des Productions
à Strasbourg

L’incendie avait détruit le studio de doublage et un local de stockage de matériel de cette société de production et de post-production.

La rapidité d’intervention des équipes Allianz et les garanties souscrites ont permis de sauver cette société du dépôt de bilan.

La stratégie gagnante a été l’installation d’un studio d’enregistrement provisoire en tout juste deux mois et demi dans un bâtiment annexe. Il a été exploité en 2x8 ce qui a permis à notre cliente d’honorer ses commandes et de sauvegarder sa clientèle.

La reconstruction du bâtiment d’origine a été engagée pour l’année suivante.

Notre fierté : la satisfaction de nos clients.



“ Tous les chantiers terminés et un retour à la normale
seulement 4 mois après l’incendie.

**Menuiserie à Oloron Sainte-
Marie** - Fabricant de portes
et fenêtres

Les équipes Allianz ont coordonné les interventions à la hauteur des enjeux financiers et commerciaux :

- mesures d’urgence en présence d’amiante,
- décontamination,
- réorganisation de l’atelier pour une reprise partielle d’activité au plus vite, quinze jours après en l’occurrence,
- obtention d’une ponceuse auprès d’un confrère en attendant le nouveau matériel,
- versement rapide d’acomptes pour faciliter la reprise d’activité.

Une coordination de haute volée dans une véritable course contre la montre.



De précieux services aux chefs d'entreprise

L'assistance au quotidien

Avec Allô Infos Juridiques et Fiscales, vous disposez au quotidien, et par téléphone, des renseignements qui vous sont nécessaires.

Allianz Assistance vous met à tout moment en relation avec son réseau de prestataires, y compris en assistance informatique si elle n'est pas solutionnable en ligne.

Une protection juridique pour vous informer et vous défendre

Conflit du travail, situation de concurrence déloyale, non-respect du bail commercial, e-reputation en danger...

En cas de litige, Allianz Protection Juridique – filiale spécialisée d'Allianz – vous conseille et fait valoir vos droits à l'amiable et au judiciaire.

En fonction de vos attentes, ces services vous seront proposés en option au contrat multirisque ou dans un contrat dédié.

Vous indemniser au plus vite

 Le règlement immédiat sans expertise si nous sommes d'accord sur l'estimation des réparations.

 Un artisan à votre service plutôt qu'un règlement.

 L'Expert connecté : grâce à une appli et à votre smartphone, l'expertise est plus rapide.

 L'Expert vu du Ciel : Allianz se sert d'un drone pour faciliter l'expertise des lieux difficiles d'accès.

 L'Unité Mobile d'Intervention : le camion Allianz se déplace sur le site d'une catastrophe de grande ampleur pour aider les assurés dans ces situations d'urgence.

En cas de sinistre

Les services de Allianz Assistance se déploient très rapidement avec :

- la mise en sécurité et le gardiennage de vos locaux, accompagnés d'un nettoyage urgent de vos installations, si nécessaire,
- l'organisation de votre retour en urgence,
- une assistance psychologique à la suite d'un événement traumatisant tel qu'une explosion ou un vol par agression.

Plus d'information en un clic :
www.allianz.fr/pro

Solutions proposées sous réserve d'éligibilité.

Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre

Protexia France

Société anonyme au capital de 1.895.248 €
382 276 624 RCS Nanterre

Entreprises régies par le Code des assurances
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

www.allianz.fr



AWP France SAS

Société par actions simplifiée au capital de 7 584 076,86 €
490 381 753 RCS Bobigny

Société de courtage d'assurances

Inscription ORIAS 07 026 669 - www.orias.fr

Siège social : 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen

Désignée sous le nom commercial « Allianz Assistance »

et sont assurées par :

Fragonard Assurances

Société anonyme au capital de 32 207 660 €
479 065 351 RCS Paris

Entreprise régie par le Code des assurances

Siège social : 2 rue Fragonard - 75017 Paris

www.allianz.partners.fr

Document à caractère publicitaire, ne pas jeter sur la voie publique.

